

Séance du 05 juin 2008

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mai 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Salducci, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : M. Etchegaray à M. le Maire, Mme Loupien-Suares à M. Aguerre.

SECRETAIRE : Mme Salducci.

OBJET : **PATRIMOINE - Construction du centre d'activités socioculturelles dédié aux musiques et danses traditionnelles basques - Avenant lot n° 1 Gros Oeuvre Fondations conclu avec la société Oyhamburu**

Madame LAUQUE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Par délibération du 19 juillet 2007, vous avez approuvé le lancement de la consultation d'entreprises pour la réalisation d'un centre d'activités socioculturelles rue Charles Floquet, quartier Saint-Esprit (site des anciens abattoirs). Ce bâtiment aura pour vocation d'accueillir les activités dédiées aux musiques et danses traditionnelles basques.

Dans le cadre des prestations demandées à l'entreprise Oyhamburu, titulaire du lot n°1 Gros Œuvre-Fondations, pour un montant de 230.682,18 € HT, il est apparu nécessaire de prévoir des micropieux d'une profondeur plus importante au vu du rapport d'études sur la nature des sols.

.../...

Plus values :

Pieux D420 profondeur 20,7 ml	33.876,00 euros HT
Pieux D520 profondeur 21ml	13.500,00 euros HT
Evacuation des boues	2.500,00 euros HT
Immobilisation du matériel	5.000,00 euros HT

Moins values :

Pieux D420 profondeur 13,5 ml	-30.480,00 euros HT
Evacuation des déblais	-1.500,00 euros HT

Le montant des plus values s'élève à la somme de 22.896,00 € HT portant le montant du marché à la somme de 253.578,18 € HT, soit une augmentation de 9,93 % du marché initial.

La commission d'appel d'offres, saisie le 30 mai 2008, a donné un avis favorable.

Je vous propose d'approuver l'avenant correspondant et d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Adopté.

M. Lacassagne ne prend pas part au vote.

Ont signé au registre les membres présents.